

Image not found or type unknown



Dénonciation protocole d'accord

Par **Pascall**, le **17/02/2009** à **09:59**

Bonjour, rnrnDans le cadre d'un litige avec mon installateur de chauffage, j'ai contacté mon assurance juridique qui a mandaté un expert. rnCependant cet expert était de combine avec l'installateur et nous a "fait peur" pour nous obliger à signer un protocole d'accord dans lequel nous abandonnons l'ensemble des points importants objets du litige (l'expert nous a refusé un délai de réponse). rnrnNotre assurance juridique ne souhaite plus nous aider car un protocole a été signé. rnrnJe viens de recevoir le rapport d'expertise qui ne retrace pas ce qui a été dit lors de l'expertise. rnrnDe plus, je note des non conformités majeures par rapport au devis qui n'ont pas été relevées lors de l'expertise qui s'est avérée très superficielle. rnrnA ce jour comment procéder pour dénoncer le protocole signé? Puis-je obliger mon assureur à m'aider? rnrnMerci rnBien cordialement